



Voici une nouvelle édition, du guide pratique des personnes dites « Gens du Voyage » dont les informations ont été actualisées et enrichies. Elle reflète l'expertise que nous pouvons dispenser dans l'accompagnement quotidien des familles qui nous sollicitent.

Elle est mise en ligne et disponible sur le site de l'ANGVC (www.angvc.fr), un des centres de ressources les plus riches dans de nombreux domaines touchant le mode de vie et d'habitat mobile. Cette édition s'ajoute à un ensemble de données et informations pratiques, notamment celles dédiées au stationnement sur les aires d'accueil, en libre accès également.

Si la première édition avait rencontré un vif succès auprès des Voyageurs, des bénévoles, des personnels d'associations, des services des collectivités, les éditions suivantes avaient également suscité chez nos interlocuteurs, parmi lesquels des avocats et des juristes, et auprès de beaucoup d'organismes, leur intérêt manifeste pour cet outil, apprécié pour les bonnes pratiques qu'il génère tant pour favoriser une culture citoyenne du droit que pour affirmer l'égalité des droits de tous les citoyens.

Encore plus complète, cette nouvelle édition aborde de nouveaux sujets ou augmente l'information existante. L'ouvrage s'est particulièrement adapté aux évolutions récentes des lois et réglementations, en particulier depuis l'abrogation des titres de circulation par la loi Egalité et Citoyenneté en janvier 2017, mais aussi la modification de la loi du 5 juillet 2000 après l'adoption des propositions de loi Carle et Hervé fin 2018, ou le projet de loi "Engagement et Proximité" adopté à l'automne 2019.

Ce guide est un reflet de notre souscription au principe de la responsabilité citoyenne des Voyageurs. Il s'inscrit totalement dans la mission de l'ANGVC de fournir aux familles des outils pour combattre l'exclusion qui les touche et toute forme de discrimination. Cependant, s'il délivre des connaissances pour faire valoir le droit, il ne dispense pas de vérifier auprès d'un professionnel, d'une association ou d'une administration, que les informations ou les préconisations qu'il met à disposition sont adaptées à une situation particulière.

Bonne lecture, faites-le connaître et, surtout, faites-en bon usage !

Nelly DEBART, la Présidente de l'ANGVC
Avec Yvan BANNIER, le Vice-président